

DELIBERATION N° 2025-10-031

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT
Département de la Corrèze

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2025 A 16 HEURES

Nature de l'acte :		Délibération
Domaine d'intervention :		
4	Fonction Publique	
4.4	Autres catégories de personnels	
4.4.3	Autres	
Objet :	Mise à jour du tableau des emplois	

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à 16 heures

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat à Favars, sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain

Date convocation du Comité Syndical : 8 octobre 2025
Nombre de membres en exercice : 22
Présents : 14
Pouvoir :
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0

Secrétaire de séance : Monsieur MANIERE Christian

Présents :

Monsieur CHASTANET Jacques et Monsieur CHANAT Christophe pour la commune de ST- CLEMENT

Monsieur BREUIL Robert pour la commune de ST GERMAIN LES VERGNES

Monsieur DELAGE Alain et Monsieur HOSPITAL Laurent pour la commune de ST HILAIRE- PEYROUX

Monsieur BOUYOUX Éric et Monsieur SOULARUE Daniel pour la commune de STE FEREOLE

Monsieur MANIERE Christian pour la commune de VENARSAL

Monsieur VIALLE Marcel et Monsieur CHARBONNEL Daniel pour la commune de CHAMEYRAT

Monsieur DUPAS Éric et Monsieur DELAGE Alain pour la commune de ST MEXANT

Monsieur ESCURE Michel et Madame BESSE Eliette pour la commune de CORNIL

Absents :

Monsieur MOUSSOUR Florent et Monsieur DURAND Yann pour la commune de LE CHASTANG

Monsieur VERGNE Jean-Pierre et Monsieur BARATAUD Julien pour la commune de CHANTEIX

Monsieur JAUVION Bernard et Monsieur SOULIER Raymond pour la commune de FAVARS

Madame MAURY Catherine pour la commune de ST GERMAIN LES VERGNES

Monsieur PRIMAULT Patrice pour la commune de VENARSAL

Le Président rappelle à l'assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical, compte tenu des nécessités des services de modifier le tableau des emplois.

Considérant le dernier tableau des emplois de droit privé adopté par le Comité Syndical le 20 février 2024,

Considérant l'application par le SMEM de la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement en date du 12 avril 2000 par délibération 2021-07-032 en date du 8 juillet 2021

Considérant la création au Syndicat Mixte des Eaux du Maumont d'un emploi soumis à un statut de droit privé par délibération 2025-10-030 en date du 16 octobre 2025

Le Président propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

➤ au 3 novembre 2025 :

- la création d'un emploi d'agent d'exploitation du réseau d'eau potable soumis à un statut de droit privé

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter la création d'emploi ainsi proposée.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 3 novembre 2025 :

Filière : exploitation-technique

Sous-Filière : Distribution-Production

Groupe de qualification : I à III

Désignation de l'emploi : agent d'exploitation du réseau d'eau potable

Ancien effectif : 2

Nouvel effectif : 3

Pour copie conforme,

LE PRÉSIDENT Alain DELAGE



Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID : 019-251908208-20251016-202510031-DE

SLOW